

COMPOSITION DE LA FEDERATION DES GRANDS CORPS TECHNIQUES DE L'ETAT

Créée en janvier 1995 sous la forme d'une association de la loi de 1901, la **Fédération des Grands Corps Techniques de l'Etat (FGCTE)** regroupe les Associations et les Syndicats représentant les membres des grands corps techniques de l'Etat, au sens des corps de fonctionnaires dont le recrutement est en partie assuré conformément au tableau de classement de sortie de l'Ecole Polytechnique.

Depuis les fusions de corps intervenues en 2002, 2009 et 2012 et l'adhésion de la CAIA en juin 2010, la FGCTE regroupe (*par ordre alphabétique*) :

- La Confédération amicale des **ingénieurs de l'armement**
- le Syndicat des **ingénieurs du corps des mines (SYNDIM)**
- le Syndicat national des **administrateurs et des inspecteurs généraux de l'INSEE**
- l'Union nationale des **ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (UNIPEF)**

Les effectifs des corps regroupés dans la Fédération représentent environ 7 000 personnes dont environ 4 000 sont en poste dans l'administration.